

origine : INSTITUT DE L'ELEVAGE	<i>Base commune aux référentiels de certification de produits viande qui impliquent les élevages de bovins</i>	Réf : REFER 07
		Rev : 1
	Grille d'appréciation de l'intégrité physique des bovins	12/10/1998

1 - Conditions

Cette appréciation nécessite que les animaux soient **en liberté** et puissent se déplacer pour apprécier le critère « boiterie ».

Il n'est pas indispensable de toucher les animaux, mais l'observateur doit pouvoir s'en approcher suffisamment pour réaliser un examen sérieux sur la **totalité de l'animal**.

2 - Méthode

La méthode consiste à examiner attentivement le bovin pour détecter 4 types principaux de traumatismes dont la liaison peut être établie ultérieurement, dans une optique de recherche d'amélioration, avec le logement de l'animal et les équipements correspondants.

Il s'agit des tarsites, des boîteries, des hématomes et des plaies ; exceptionnellement d'autres affections peuvent être identifiées et sont répertoriées en tant que telles.

La fréquence de ces traumatismes, rapportée à un nombre d'animaux observés permet d'apprécier le niveau de préservation de l'intégrité physique d'un groupe de bovins liée à leur condition de logement et par voie de conséquence d'évaluer le niveau de confort du logement.

⇒ *Les tarsites* :

Localisation : face externe de l'articulation supérieure des jarrets.

Manifestation : elle varie d'une simple abrasion de la peau de forme lenticulaire de teinte rosée avec trace de sang à une enflure de l'articulation éventuellement purulente au niveau de la blessure.

Précautions :

- bien observer les 4 membres car le phénomène ne peut se développer que sur un membre.
- ne prendre en compte que les tarsites nettement caractérisées, les simples dépilations à ses endroits étant fréquentes et généralement sans conséquences.
- enregistrer **une** tarsite pour un bovin donné quel que soit le nombre de membres atteints.

⇒ *Les boiteries :*

Localisation : les membres sur toute leur longueur tout en sachant que l'origine peut se situer ailleurs.

Manifestation : considérer comme boiterie toute manifestation qui se traduit par une démarche anormale de l'animal.

Précaution : si manifestement la boiterie est liée à une tarsite développée ou à une plaie profonde sur un ou plusieurs membres, ne pas enregistrer la boiterie en tant que telle mais la tarsite ou la plaie.

⇒ *Les hématomes :*

Localisation : le plus fréquemment à la pointe des fesses, à l'encolure, sous le ventre, au niveau de la mamelle ou sur les flancs.

Manifestation : gonflement anormal, plus ou moins flasque avec ou sans trace d'écoulement.

Précautions :

- ne pas considérer les hématomes situés au niveau des jarrets et qui sont manifestement liés à une tarsite.
- ne pas considérer les hématomes situés au niveau des pieds et qui se traduisent très généralement par une boiterie.
- ne pas considérer comme tel un gonflement même prononcé mais uniforme de la mamelle qui correspond souvent à un état normal dans la période qui entoure le vêlage.

⇒ *Les plaies :*

Localisation : possible sur tout le corps.

Manifestation : discontinuité de la peau d'origine généralement traumatique ponctuelle, linéaire ou d'aspect déchiqueté avec écoulement de sang actuel ou ancien.

Précautions : ne pas considérer les simples traces avec dépilation sans perforation de la peau sauf s'il s'agit de tissus cicatriciels.

⇒ *Autres :*

Identifier les autres affections que celles définies précédemment tel que : rupture de corne, sectionnement de queue, blessure à l'œil, parasitisme externe.

3 - Application

Le pointage d'intégrité physique est réalisé de préférence pendant la période de stabulation pour les animaux qui sortent au pâturage.

Le pointage s'effectue sur un échantillon de bovins, défini pour chaque lot sur les bases suivantes :

<i>effectif du lot</i>	<i>base d'échantillonnage</i>
≤ 10	100 %
11 à 20	50 %
21 à 50	25 %
> 50	20 %

NB : les bases de l'échantillonnage sont les mêmes que pour le pointage de la propreté ; il peut être judicieux de réaliser les deux pointages simultanément sur les mêmes bovins.

Les différents traumatismes constatés sur un animal sont notés dans un tableau (voir fiche jointe) sur une même ligne en cochant simplement (×) pour les tarsites, boiteries, hématomes et plaies et en précisant la nature de l'affection dans la colonne « autre » le cas échéant.

Le nombre total d'affections constatées, divisé par le nombre de bovins examinés permet d'obtenir le ratio de fréquence des traumatismes dans le lot considéré.

4 - Interprétation

<i>valeur du ratio</i>	<i>appréciation</i>
< 0,04	très bon
0,05 - < 0,08	bon
0,08 - < 0,10	acceptable
0,10 - < 0,15	médiocre
> 0,15	mauvais

5 - Clé de décision

Un ratio moyen supérieur à 0,10 n'est pas admis pour la qualification.

Fiche d'appréciation de l'intégrité physique des bovins

Traumatismes					
tarsite	boiterie	hématome	plaie	autres	
					Lot n° : Appréciation : <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> nombre d'animaux observés ratio </div>
Totaux					

Traumatismes					
tarsite	boiterie	hématome	plaie	autre	
					Lot n° : Appréciation : <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> nombre d'animaux observés ratio </div>
Totaux					